

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016 À 18 HEURES 30

N° 2 - 56 / 2016 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SECTION ARTS, ET L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE D'EXPOSITION ET DE CONSULTATION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE-AMALRIC D'ALBI (TRAVAUX ET ACHAT DE MOBILIER)

L'An Deux Mille Seize, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 7 avril 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Claude LECOMTE), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Steve JACKSON), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Bruno LAILHEUGUE), Michèle BARRAU-SARTRES, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir de Najat DELPEYRAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI (pouvoir de Joëlle VILLENEUVE), Blandine THUEL (pouvoir à Patrice BEDIER), Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Bruno LAILHEUGUE (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Steve JACKSON (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Patrice BEDIER (pouvoir à Blandine THUEL), Élodie NADJAR, Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Michel TRÉBOSC, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Céline TAFELSKY), Stéphane BARDY.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Agnès BRU, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE.

Présents : 42

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 7 AVRIL 2016

60407-2_56_2016-DE

N° 2 - 56 / 2016 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SECTION ARTS, ET L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE D'EXPOSITION ET DE CONSULTATION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE-AMALRIC D'ALBI (TRAVAUX ET ACHAT DE MOBILIER)

Pilote : Réseau des médiathèques - Médiathèque Pierre Amalric

Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, rapporteur

Le réseau des médiathèques a procédé, pour la médiathèque Pierre Amalric d'Albi, au réaménagement d'espaces publics : reprise de l'espace Arts ; aménagement d'un espace d'exposition au rez-de-chaussée de la médiathèque (ancienne salle Tarn et patrimoine).

Espace Arts :

- A la suite de la délibération qui a été prise le 16 décembre 2014 relative à la demande de subvention à l'Etat à l'occasion du réaménagement de l'espace Arts (délibération prise pour un montant de 30 045,47 € HT), il a été fait un complément de commande, suite à une erreur de métrage linéaire : ce complément de commande, réalisé en janvier 2015, s'est élevé à 4049 € HT.

Espace d'exposition :

La médiathèque Pierre-Amalric a été construite en 2000 sans espaces particuliers dévolus aux expositions.

Parallèlement, la salle « Tarn et patrimoine », de plus de 100 m², avait été prévue pour recevoir le public consultant les collections patrimoniales, présentant 24 places. Aujourd'hui, ce nombre de places ne correspond plus à l'affluence du public spécialisé, notamment à la suite de la numérisation d'une partie des collections et leur mise en ligne, même s'il faut bien évidemment préserver un espace particulier, plus petit, pour la consultation de ces collections.

En début d'année 2015, un espace de stockage de 40 m² en rez-de-chaussée de la médiathèque a été réaménagé (à coûts réduits) en salle d'exposition, mais la surface de cette salle n'est pas suffisante pour organiser des expositions d'envergure. Cet espace reste bien sûr un complément très appréciable.

Les expositions de collections patrimoniales peuvent être un facteur important de dégradation des documents, si ceux-ci ne sont pas présentés dans des conditions particulières (température, humidité de l'air, lumière, absence de soleil direct, supports spécifiques de présentation...).

La volonté de la communauté d'agglomération de l'Albigeois et de la Ville d'Albi est de présenter au public albigeois, davantage que par le passé, sous des formes diverses, cette richesse patrimoniale que conserve la médiathèque Pierre-Amalric, sans pour autant bien sûr porter atteinte à bonne conservation et à l'intégrité de ces documents rares et précieux.

Jusqu'en 2015 les expositions avaient lieu soit dans l'auditorium (mais empêchant alors, pour toute la durée de l'exposition, toute utilisation de l'auditorium pour les animations du réseau telles que les « Siestes littéraires », « Vendredis du cinéma » ou autres manifestations régulières organisées dans cet espace), soit dans les espaces publics, au sein des rayonnages et des voies de passage, ce qui ne permettait aucune scénographie, soit encore dans l'une ou l'autre des salles du 1er étage (qui ne sont pas prévues à cet usage : l'une est équipé d'un évier, l'autre est ouverte sur l'atrium et ne permet donc pas de diffusion de son). Dans aucune de ces dispositions, le patrimoine écrit ne peut être exposé dans des conditions acceptables de conservation (trop de lumière reçue par les documents, vitrines non étanches et exposant les documents à une trop grande chaleur et une humidité relative excessive, vitrines non réellement sécurisées...).

C'est pourquoi il a été procédé à :

- La conversion de la salle « Tarn et patrimoine » en salle d'exposition, notamment pour le patrimoine écrit.
- L'équipement de cette salle en mobilier spécifique d'exposition dans le respect des normes de conservation préventive pour les documents patrimoniaux.
- La conversion d'une salle de travail en groupe, adjacente à l'actuelle salle « Tarn et patrimoine » en une nouvelle salle de consultation des collections patrimoniales (12 places).

Le budget correspondant à ces opérations en investissement a été à hauteur de 32 000 € pour les vitrines, et de 31897,27 € pour les travaux dans les deux salles.

L'Etat, par la Direction Régionale des Actions Culturelles (DRAC), dans le cadre de la dotation globale de décentralisation (DGD), peut attribuer une subvention de 35 % du montant hors -taxe des factures.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 2 décembre 2014,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE monsieur le président à procéder à une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées :

- Pour l'achat de mobilier correspondant à la suite du réaménagement de l'espace Arts.
- Pour les travaux de réaménagement d'une salle d'exposition et d'une salle de consultation.
- Pour l'achat de mobilier spécifique pour exposer dans de bonnes conditions de conservation les différentes collections patrimoniales.



Pour extrait conforme,
fait le 7 avril 2016,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE